

Bords de champs et de haie : bilan du suivi à Dœuil-sur-le-Mignon

Un projet multi partenarial s'inscrivant dans la durée :

En 2019, à l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune s'est engagée dans une démarche environnementale forte, basée sur la reconquête de la biodiversité et sur le lien social de son territoire.

La Chambre d'agriculture a été sollicitée pour réaliser un diagnostic des bords de champs. Le recensement de la typologie des bordures de champs (réalisé en mai 2020) et des autres éléments linéaires, ont permis de représenter les corridors écologiques à conforter ou à créer sur la commune. Les réunions publiques, les réunions de restitution ont permis de partager les résultats et de semer des bordures avec 7 agriculteurs volontaires entre 2021 et 2022. Les suivis se sont poursuivis jusqu'à fin 2024.

L'agent communal a également été sensibilisé à l'intérêt des bords de chemins/routes et aux pratiques d'entretien

Pourquoi s'intéresser aux bordures de champs

Le bord extérieur de champ est la zone herbacée non productive spontanée ou implantée qui se situe entre la parcelle (cultivée ou pâturée) et tout autre milieu adjacent : haie, bande de roulement du chemin, fossé, route, bosquet, rivière. Les bords extérieurs des champs en bon état jouent un rôle crucial dans différents domaines :

Pour rester en bon état et répondre aux enjeux ci-contre, la bordure ne doit pas être perturbée (sol à nu, dérives de produits) et entretenue en dehors de la période de reproduction des espèces (avril à mi-août).

Plus de 4000 m² de bords de champs semés en 2021-2022 sur la commune

Le choix a été fait de tester un mélange permettant une floraison longue, pour favoriser les insectes auxiliaires : le mélange Agrifaune Beauce BP, mélange de 19 espèces pérennes, a été semé.

Dans l'hiver 2023-2024, le même mélange a été semé par la commune entre les 2 rangs de haies.

Après un 1^{er} semis suivi d'une sécheresse, les semis 2022 se sont bien implantés : il faut attendre la 2^{ème} année pour bien voir les espèces semées, avec une floraison en 2024 au-delà de début juillet. Les légumineuses sont bien présentes (Minette, Trèfles blanc et violet, Lotier corniculé) ainsi que l'Achillée millefeuille, la Centaurée jacée, la Grande marguerite, la Mauve sylvestre, le Millepertuis perforé, et le Plantain lancéolé.

Des suivis d'insectes (nichoirs à abeilles, filet fauchoir) et des comptages de lièvres et de faisans avec la fédération des chasseurs ont permis de montrer l'intérêt de ces bordures pour la faune sauvage.

Le semis est à privilégier en cas de bordure dégradée (sol nu, présence de plantes pouvant poser des problèmes à la culture voisine). Un mélange fleuri adapté (espèces sauvages) attirera en outre de nombreux insectes.

Le maintien de bords de champs avec peu d'interventions sur de plus grands linéaires sur la commune permettrait de créer des zones refuges et des corridors écologiques. Cette gestion peut également être adoptée dans les fonds de jardins bordés par des champs et des milieux naturels.



